

ANNEXE

Mes élu·es

Ce document vous permet d'imprimer facilement les différents éléments dont vous aurez besoin pour organiser l'activité, à savoir :

- Une fiche exercice Mes élu·es
- Correction de l'exercice
- Répartition des sièges aux résultats des élections européennes 2019

Mes élu-es

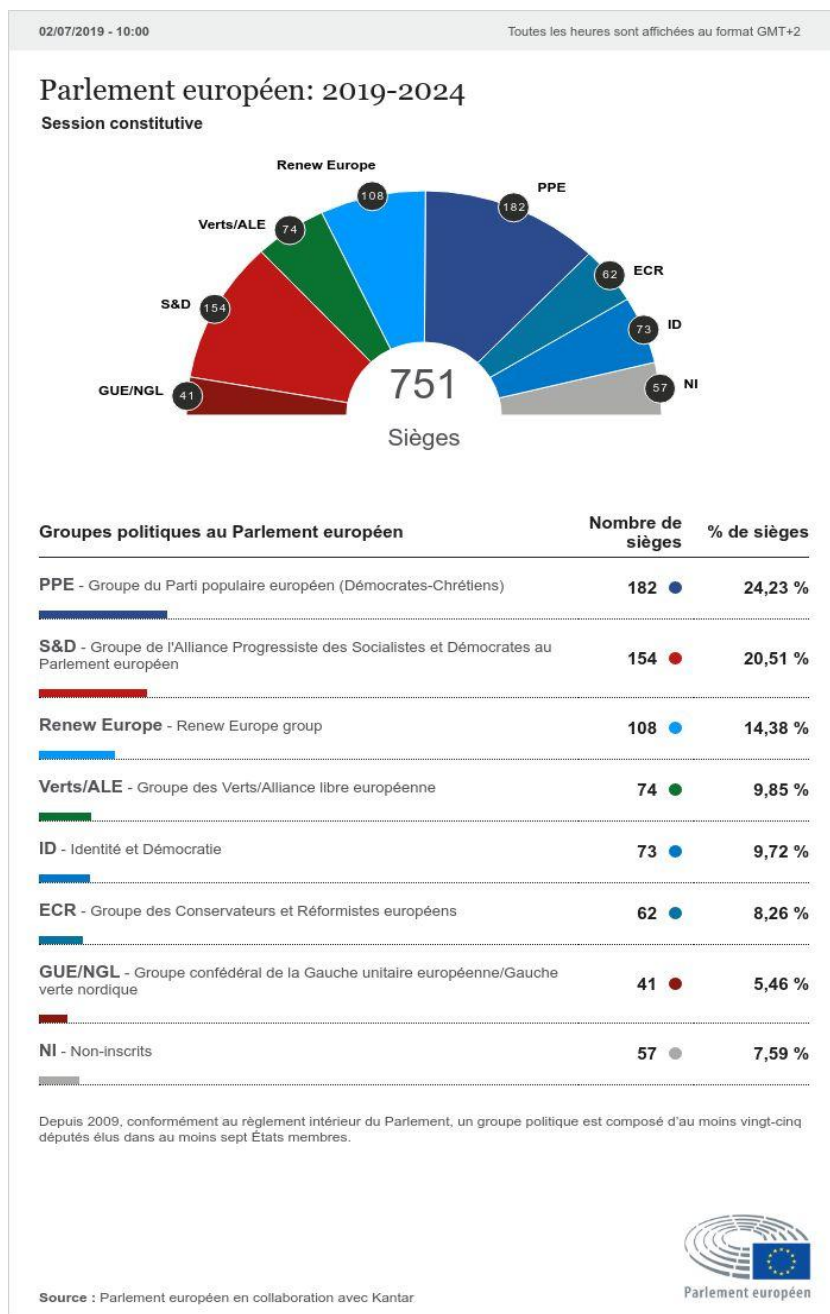
Remplissez le tableau ci-dessous avec les informations que vous aurez trouvé, en particulier sur internet :

Echelon	Titre	Nom de l'élection	Nom du Territoire de l'élection	Nom du ou d'un-e Représentant-e	Parti politique	Durée des mandats	Date des prochaines élections	Facultatif : A qui m'adresser pour les causes qui nous touchent ?
Européen	<i>Député-e européen-ne</i>		Grande région européenne					
National	<i>Président-e de la République</i>		Etat					
	<i>Député-es</i>		Circonscription					
Régional	<i>Conseiller-e régional</i>		Région					
Départemental	<i>Conseiller-e départemental</i>		Département					
Communal	<i>Maire</i>		Commune					
Scolaire	<i>Délégué-e au Conseil d'administration de l'établissement</i>		Etablissement scolaire					

Correction

Echelon	Titre	Nom de l'élection	Nom du Territoire de l'élection	Nom du ou d'un-e Représentant-e	Parti politique	Durée des mandats	Date des prochaines élections	Facultatif : A qui m'adresser pour les causes qui nous touchent ?
Européen	<i>Député-e européen-ne</i>	Européennes	Grande région européenne= _____			5 ans	juin 2024	
National	<i>Président-e de la République</i>	Présidentielles	Etat = France	Emmanuel Macron	Renaissance	5 ans	2027	
	<i>Député-es</i>	Législatives	Ma circonscription= _____			5 ans	2027	
Régional	<i>Conseiller-e régional</i>	Régionales	Ma région= _____			6 ans	2028	
Départemental	<i>Conseiller-e départemental</i>	Départementales	Mon département= _____			6 ans	2028	
Communal	<i>Maire</i>	Municipales	Ma commune= _____			6 ans	2026	
Scolaire	<i>Délégué-e au Conseil d'administration de l'établissement</i>	Délégués au CA	Mon établissement scolaire= _____ _____ _____			1 an		

Répartition des sièges aux résultats des élections européennes 2019



Rappel : le mode de scrutin pour les élections européennes a changé lors des dernières élections de mai 2019. Une seule circonscription nationale a succédé à des circonscriptions interrégionales.

La circonscription unique : un modèle majoritaire dans l'UE. Le choix d'un scrutin à circonscription unique aligne la France sur le modèle majoritaire dans l'Union européenne. La circonscription nationale unique est, en effet, déjà appliquée dans 22 États membres.